

Situation de travail
Préparation d'un exercice d'évacuation
d'une résidence pour aînés
Corrigé

Activité 1 : Qu'en penses-tu?

Fiche de préparation
<i>Réponses personnelles à discuter avec le formateur</i>

Activité 2 : Le survol du document

- A. *Réponses personnelles*
- B. *Réponses personnelles*
- C. Aux exploitants de résidences pour personnes âgées.
- D. Oui, parce que le document provient du ministère de la Sécurité publique.
Accepter toute réponse pertinente.
- E. Un plan de résidence.
- F. Cinq.
- G. *Réponses personnelles*
- H. *Réponses personnelles concernant la résidence où travaille l'employé (nombre de chambres, type de bâtiment, etc.)*

Activité 3 : Le questionnement concernant la table des matières

1^{re} section : Les rôles et les responsabilités

Question : *Réponses personnelles*

Ex. : Quels sont les rôles et les responsabilités de chacun?

2^e section : L'élaboration d'un plan de sécurité incendie

Question : *Réponses personnelles*



Ex. : Comment doit-on faire l'élaboration d'un plan de sécurité incendie?

3^e section : La préparation d'un exercice d'évacuation

Question : *Réponses personnelles*

Ex. : Qu'est-ce qu'il faut faire pour préparer un exercice d'évacuation?

4^e section : L'amélioration du plan de sécurité incendie

Question : *Réponses personnelles*

Ex. : Comment peut-on améliorer un plan de sécurité incendie?

5^e section : Le maintien et la mise à jour du plan de sécurité incendie

Question : *Réponses personnelles*

Ex. : Quand doit-on faire la mise à jour du plan de sécurité incendie?

Activité 4 : L'introduction et la conclusion

- A. Parce que l'expérience a démontré que les exploitants de résidences pour personnes âgées avaient de la difficulté à préparer et à évaluer leur plan de sécurité incendie (PSI).
- B. La préparation du plan de sécurité incendie.
- C. *Les réponses peuvent varier légèrement quant au nombre de mots surlignés, mais le sens doit être préservé.*

Depuis février 2007, chaque exploitant d'une résidence privée pour personnes âgées doit produire un plan de sécurité incendie (PSI) en vue d'obtenir un certificat de conformité, document obligatoire délivré par l'agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de sa région. Pour le soutenir dans cette démarche, le ministère de la Sécurité publique (MSP) a publié, en 2008, le guide pratique

La prévention des incendies et l'évacuation des résidences pour personnes âgées, ci- après désigné « guide pratique ». **Sa lecture est essentielle puisqu'on y trouve l'information pertinente afin d'élaborer un PSI complet.** Or, depuis l'entrée en vigueur du Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées, L.R.Q., c. S-4.2, r. 0.01.1, l'expérience a mis en évidence les difficultés éprouvées par les exploitants lors de la préparation du PSI et de son évaluation par un exercice d'évacuation.



D. MSP : Ministère de la Sécurité publique

PSI : Plan de sécurité incendie

ASSS : Agence de la santé et des services sociaux

E. Dans le guide pratique *La prévention des incendies et l'évacuation des résidences pour personnes âgées*.

F. *Réponses personnelles*

Ex. : Pourquoi est-il impossible d'atteindre une protection sans faille?

G. *Réponses personnelles*

Ex. : Pour connaître de quoi il sera question dans la brochure et comment le sujet sera abordé.

H. Réponses personnelles

Ex. : Qu'est-ce que contient le plan de sécurité nationale? Pourquoi ce plan existe-t-il?

Le plan de sécurité incendie contient l'ensemble des mesures et des moyens que l'exploitant, en collaboration avec son personnel, a mis en place dans sa résidence afin de rehausser la sécurité des résidents. Le présent document réitère et précise certaines notions présentes dans le guide pratique publié en 2008, dont celles liées aux exercices d'évacuation. La protection de la vie des personnes est au cœur de la culture de la sécurité incendie et la base de la réflexion entourant la réalisation du PSI. Ainsi, l'union des forces vives concernées par le bien-être des aînés, la responsabilisation de tous les acteurs visés, la sensibilisation des résidents et des employés à leurs rôles et leurs responsabilités, de même que la mise en place de mécanismes de coordination et de prise de décision constitueront des leviers essentiels pour renforcer et promouvoir cette culture.



Activité 5 : Les rôles et les responsabilités

Les rôles et les responsabilités (p. 3)

1.2 Le personnel de la résidence (y compris le personnel de surveillance) :

- participe aux séances d'information portant sur les moyens de prévention des incendies, l'utilisation du matériel lié à la protection incendie, ainsi qu'à l'aide à l'évacuation et au déplacement sécuritaire des résidents;
- effectue les tâches prévues lors de l'évacuation;
- aide les résidents à évacuer, notamment ceux éprouvant des limitations physiques et cognitives à leur capacité d'évacuation générale;
- participe aux activités de sensibilisation à la sécurité incendie menant à l'exercice d'évacuation;
- participe à la préparation de l'exercice d'évacuation organisé par l'exploitant;
- participe aux exercices avec déplacement des résidents;
- par la suite, participe aux séances de débriefage et, au besoin, aux séances d'information avec les résidents.

1.4 Le résident :

- est invité à ajouter les considérations liées à la sécurité incendie aux autres critères motivant son choix d'une résidence;
- connaît et applique les consignes de prévention des incendies et d'évacuation;
- partage avec l'exploitant ses préoccupations afin d'être rassuré et de mieux comprendre les mesures prises pour prévenir les incendies;
- participe aux exercices d'évacuation;
- entreprend son déplacement lorsque l'alarme se déclenche pour se rendre jusqu'au lieu sécuritaire, puis au point de rassemblement, en suivant les consignes données par les personnes responsables;
- participe aux séances d'information organisées à la suite d'un exercice.

Note : Lorsqu'il s'agit de mesures pour favoriser l'évacuation des résidents, le terme « résident » inclut tous les occupants de la résidence, y compris le personnel et les visiteurs.



- A. Le personnel.
- B. Aux séances d'information, aux activités de sensibilisation, à la préparation de l'exercice et aux exercices avec déplacements.
- C. Le personnel effectue les tâches prévues et aide les résidents à évacuer.
Aux séances de débriefage et, au besoin, aux séances d'information avec les résidents.
Cette activité sert à améliorer le plan d'évacuation.
- D. Oui.
- E. Ils participent comme les résidents, c'est-à-dire qu'ils évacuent la résidence.
- F. Il se rend au lieu sécuritaire désigné.
- G. 1. Bref
 - 2. *Réponses personnelles*
 - 3. Défaire
 - 4. *Réponses personnelles*
 - 5. Action
 - 6. *Réponses personnelles*

Ex. : Brève rencontre ayant lieu après une action et permettant de discuter de ce qui s'est passé.
Brève rencontre ayant lieu après l'exercice d'évacuation et permettant d'évaluer l'activité et de déterminer les points à améliorer.

Selon l'Office québécois de la langue française (OQLF), débriefage est un québécisme qui remplace l'anglicisme debriefing. Un débriefage est un entretien qui suit immédiatement une action ou une mission, au cours duquel les exécutants rendent compte brièvement de son déroulement, afin d'en faire le bilan, de déterminer les suites à donner ou de proposer d'éventuelles améliorations aux opérations futures.



Activité 6 : Les équipements de détection et d'alarme

A. 2.2.1.c

B. Que le système de détection et d'alarme incendie ou que les avertisseurs de fumée soient liés par une connexion téléphonique à un centre de télésurveillance.

C. L'avertisseur de fumée émet un signal uniquement dans la pièce ou le corridor où il est installé. Le détecteur de fumée est relié à un panneau de contrôle qui déclenche une alarme dans tout le bâtiment.

Le signal est d'abord envoyé au personnel. Puisqu'il dispose de cinq minutes pour vérifier s'il maîtrise la situation il peut prévenir une évacuation du bâtiment ou confirmer l'alerte.

D. Un avertisseur ou un détecteur de monoxyde de carbone.

E. Un éclairage d'urgence dans les sorties, les corridors et les cages d'escaliers.

Des meubles et des matériaux textiles possédant un faible indice d'inflammabilité et de dégagement de fumée.

Activité 7 : Les communications

A. 2.2.1.e

B. Avec un réseau de communication vocal.

C. Il s'agit d'un appareil de communication présent dans chaque section et relié au panneau d'alarme du système de détection et d'alarme incendie.

D. Avec des appareils fournis par l'employeur comme des walkies-talkies.



Activité 8 : Les lieux sécuritaires

A. Lieux sécuritaires :

1. Après? Au lieu de rassemblement.
2. Endroits différents selon :
 - le type de construction;
 - la hauteur du bâtiment.
3. Décider à l'avance avec le service de sécurité incendie si l'évacuation est totale ou partielle.

Voir le délai (annexe 1) – stratégies (annexes 2 à 5).

B. La charpente de la construction combustible est en bois. Celle de la construction incombustible est, entre autres, en poutres de métal, en colonnes d'acier et en dalles de béton.

C. Réponses personnelles

In veut dire « ne pas, le contraire du radical ».

D. 2.2.1.a

E. 1.1.1.b 1.1.1.c 1.2.2.a
2.1.1 2.1.2.a 2.3

F. Pour classer les nombres, on regarde d'abord le chiffre situé à gauche, puis le deuxième placé à gauche, etc.

Accepter toute réponse qui témoigne d'une compréhension du système de classement.

G. Réponses personnelles

Accepter toute réponse qui témoigne d'une observation attentive du résumé.

H. Étages à évacuer lors d'un exercice

I. Réponses personnelles

Ex. : Les caractères gras, les lettres plus grandes, la position dans le tableau, le sens de l'énoncé.

J. La colonne de gauche.

K. Avec ou sans séparation ou mur coupe-feu.

L. Avec ou sans réseau de gicleurs.

- M.**
1. Étage de l'incendie simulé : oui
 2. Un étage au-dessus de l'incendie simulé : oui
 3. Deux étages au-dessus de l'incendie simulé : non
 4. Un étage en dessous de l'incendie simulé : oui

N. Réponses personnelles

Ex. : Suivre les colonnes et les lignes avec un doigt ou une règle.



Activité 9 : Les délais d'évacuation

O. Réponses personnelles

- P. 1. Le temps de détection de l'incendie
2. Le temps de déclenchement de l'alarme
3. Le temps dont a besoin la personne pour se préparer à sortir
4. Le temps de parcours jusqu'au lieu sécuritaire

Q. Réponses personnelles parmi les suivantes :

- 5 minutes pour les résidences combustibles avec réseau de gicleurs et comptant 9 chambres ou hébergeant 10 personnes ou moins;
- 8 minutes pour un bâtiment équipé d'un système de détection et d'alarme incendie avec des avertisseurs de fumée dans les chambres;
- 11 minutes si le système de détection et d'alarme incendie est complet et performant;
- 5 minutes dans un bâtiment incombustible avec séparation ou mur coupe-feu.

R. Réponses personnelles

S. Résumé à présenter au formateur

Exemple de résumé :

Les délais d'évacuation mesurables lors d'un exercice (2.3, p. 11)

- Quatre moments qui influencent la durée d'évacuation :
 1. détection de l'incendie;
 2. déclenchement de l'alarme;
 3. préparation de la personne pour la sortie;
 4. parcours jusqu'au lieu sécuritaire.
- Type de bâtiment de la résidence : _____
- Délai à respecter : _____ minutes
- Voir l'annexe _____ pour des endroits sécuritaires pour les résidents.



Activité 10 : Le nombre d'employés requis

- A. 1. Les tâches à effectuer lors de l'évacuation.
 - 2. Les connaissances et l'expérience des employés concernant les moyens de prévention et d'action à prendre lors d'un incendie.
 - 3. Le nombre et les limitations fonctionnelles des résidents à évacuer.
 - 4. Le délai d'évacuation mesurable lors d'un exercice.
- B. Sur les tâches à exécuter et les consignes à suivre lors de l'évacuation.
- C. D'un moyen de communication.
- D. Former le personnel sur le fonctionnement de l'équipement.
- E. Pour qu'ils prennent en charge les résidents qui sont rendus au lieu sécuritaire ou au point de rassemblement.

Résumé à présenter au formateur

Exemple de résumé :

Estimation du nombre d'employés (2.4, p. 11)

- A. Critères concernant le nombre d'employés nécessaires pour l'exercice d'évacuation :
 - 1. tâches à effectuer pendant l'évacuation;
 - 2. connaissances et expérience des employés concernant les moyens de prévention et d'action à prendre pendant un incendie;
 - 3. nombre et limitations fonctionnelles des résidents à évacuer;
 - 4. délai d'évacuation mesurable pendant un exercice.
- B. Informer les employés sur les tâches à exécuter et les consignes à suivre pendant l'évacuation.
- C. Équiper le personnel de moyens de communication à utiliser pendant un incendie.
- D. Donner une formation sur le fonctionnement de l'équipement.
- E. Demander aux employés qui ne sont pas en service de participer à l'exercice d'évacuation.



Activité 11 : Que retiens-tu des stratégies apprises?

A. Premièrement : survoler

Deuxièmement : se questionner

Troisièmement : lire

Quatrièmement : résumer

B. Avoir des questions en tête, surligner les mots clés, visualiser et lire la table des matières, l'introduction et la conclusion.

C. Observer la formation du mot : son radical et les affixes (début et fin du mot).

D. *Ex.* : Parce qu'on s'assure d'avoir bien compris, on est actif.

E. *Réponses personnelles*

Activité 12 : La résidence où tu travailles

Réponses personnelles à évaluer avec le formateur

Québec 

